

Accueil périscolaire

⇒ Points à vérifier au niveau d'une salle polyvalente :

La salle doit être en conformité avec la réglementation en vigueur (ERP, sécurité, accessibilité, hygiène). La recherche de plomb est exigée avant tout travaux si les locaux datent d'avant 1948. Un téléphone fixe doit être présent dans le local et les numéros d'urgence affichés.

La salle doit être sécurisée pour les enfants. Elle ne doit pas être encombrée.

L'**électricité** doit être aux normes en vigueur. Pour les moins de 6 ans, les prises de courant doivent être à 1 mètre 40 minimum du sol dans toutes les pièces ou dotées de cache-prises.

Radiateurs : il existe un certain nombre de types de radiateurs spécial enfant. Pour les radiateurs "normaux", installer des cache-radiateurs avec angles protégés

Portes : des glissières anti-pince doigts doivent être installées sur toutes les portes
Attention : pas de portes à retour automatique **type saloon** (dangereux pour les enfants)

Sols : sols plastiques conseillés → pas de moquette, ni feutrine (acariens)

Fenêtres et escaliers sont à protéger.

Attention aux cordelettes ou chaînettes de stores. Elles doivent être accrochées hors de portée des enfants (risque de strangulation).

Espaces non accessibles aux enfants :

Les espaces techniques (cuisine, entretien des locaux, local électrique...) doivent être fermés à clefs. De même, la pharmacie ne doit pas être accessible aux enfants.

Espaces extérieurs : ils doivent être clos s'ils sont fréquentés par les enfants

Sanitaires :

- prévoir un point d'eau pour se laver les mains.
- les toilettes doivent être en nombre suffisant : un pour 20 enfants
- pour des WC adultes, prévoir des rehausseurs.

Mars 2016